



COMMUNE DE CUDREFIN

Grand'Rue 2
1588 Cudrefin

Greffe municipal
greffe@cudrefin.ch
Tél.: +41(0)26 677 90 10
commune@cudrefin.ch
www.cudrefin.ch

Préavis n° 63-2022.23
au Conseil communal
de Cudrefin

Crédit d'investissement – paroi anti-bruit

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

PREAMBULE

Comme évoqué dans le préavis n° 61-2022.23, cet objet fait partie du projet globalement soumis à l'enquête publique du 3 septembre au 2 octobre 2022 sous la désignation « réalisation d'un parking, d'une gare routière et d'une zone de dépose ». Tel que décrit dans le préavis précité, les quatre oppositions formulées durant la période de soumission publique ont été retirées.

Actuellement, le secteur SUD du camping communal n'est pas protégé efficacement contre le bruit. La rangée de sapins qui borde les parcelles ne suffit pas à atténuer les nuisances sonores, qui impactent considérablement la tranquillité des locataires du camping.

OBJET DU PREAVIS

Le crédit demandé par le présent préavis doit permettre l'installation d'une paroi anti-bruit, au Sud du camping, comme illustré en vert ci-dessous.



Cette réalisation fait l'objet d'un préavis séparé, car elle constitue le seul élément du projet global sur lequel il est possible de récupérer la TVA.

DESCRIPTION DU PROJET

De fabrication entièrement suisse, la paroi se compose de panneaux en bois autoclavés, traités contre les UV et ne nécessitant aucun entretien. Elle sera soutenue par des poteaux en métal, implantés dans des socles en béton, sur un fond en tout-venant.

Avec une hauteur de 2,20m et une longueur de 115m, elle permettra de garantir une protection adéquate contre les nuisances sonores supplémentaires induites par le tronçon de la nouvelle piste cyclable longeant le secteur des mobil homes, proche de la route cantonale, jusqu'à sa traversée en direction de la zone artisanale.

Dans l'immédiat, il n'est pas prévu de prolonger cette paroi en direction de l'Est. Si cela devait s'avérer nécessaire, cette extension pourrait être soumise à l'enquête publique ultérieurement.

ASPECTS FINANCIERS

Devis général

Prestations	Montants estimés
Abattage d'arbres + enlèvement haies + essouchage	9'000.00
Paroi anti-bruit	105'000.00
Honoraires ingénieur pour exécution	4'000.00
Sous total	118'000.00
Divers et imprévus (10%)	11'800.00
Sous total	129'800.00
TVA 7,7%	9'994.60
TOTAL TTC	139'794.60

CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Cudrefin

- vu le préavis municipal,
- ouï les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 140'000.00 destiné à financer une paroi anti-bruit au sud du camping.
2. D'accepter la prise en charge de son financement par la trésorerie courante.
3. D'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la réalisation de ce projet.

Cudrefin, le 9 janvier 2023.

Le Syndic

R. Emmenegger

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :



La Secrétaire

A.-M. Lager

